

L'ÉCHO DU CIRON

—
BERNOS BEAULAC

LE MOT DU MAIRE

MAI 2025

A tous les administrés,

Bien que confrontés à toutes les difficultés que subissent aussi les autres communes nous avons présenté un budget équilibré et nous démarrons avec un solde très positif. En fonction des coupes drastiques de l'État, je craignais une année blanche, ce qui ne sera pas le cas.

Nous sommes très attachés aux finances publiques et étudions toutes nos opérations avec méthode et précaution.

Le Printemps du Ciron, organisé les 21, 22 et 23 mars derniers a été un franc succès et a permis, outre d'avoir des intervenants de qualité qui ont donné des informations factuelles sur le projet GPSO, de faire découvrir notre village et notre gîte.

Les réservations pour le gîte sont montées en flèche.

Merci à tous ceux qui ont favorisé cet évènement qui a mis Bernos Beaulac en lumière.

Toujours à votre écoute.

J. Lartigue Renouil
Maire



ACTUALITÉ MUNICIPALE

Panneaux photovoltaïques

Les panneaux photovoltaïques sont en production depuis le **25 février 2025**. Comme précisé lors des diverses réunions, ils serviront à l'autoconsommation de la cantine scolaire et de l'école.

Le surplus d'énergie produit sera revendu à ERDF (dossier en cours). A terme, ce sont tous les bâtiments de la commune qui pourront en profiter grâce à l'autoconsommation collective (Articles L315-1 à L315-8 du code de l'énergie - dossier en cours d'instruction).

En seulement 1 mois et demi, la production d'énergie a été de :

2 650 Kwh produits soit plus de 2,5 tonnes de CO2 évités.

Relevé fait le 18 avril 2025



**Atelier SICTOM le
samedi 14 juin
de 17h à 18h au foyer**

Nouveauté - Emballages recyclables



Le système de collecte des emballages recyclables va changer. Chaque foyer aura désormais son bac individuel pour la collecte.

Des permanences seront organisées au foyer pour que vous puissiez récupérer votre bac du :



**Mardi 3 au vendredi 6 juin de 14h à 19h
Au foyer rural de Bernos-Beaulac**

Ramassage des encombrants

Pour rappel :

**Les encombrants concernent ce qui ne rentre pas dans une voiture
NOUS NE PRENONS PAS LES DÉCHETS VERTS**

Ramassage tous **les premiers mardis du mois** (hors période estivale de juin à septembre inclus)
Inscriptions obligatoires auprès de la mairie **avant le vendredi de la semaine précédente**.

Pour les 25 ans de la fête des voisins

C'est l'occasion de se retrouver et de passer un bon moment !

La mairie vous rappelle que des tables et des chaises sont prêtées gracieusement à toute personne habitant la commune.

Le tout est de réserver auprès des secrétaires de la mairie !



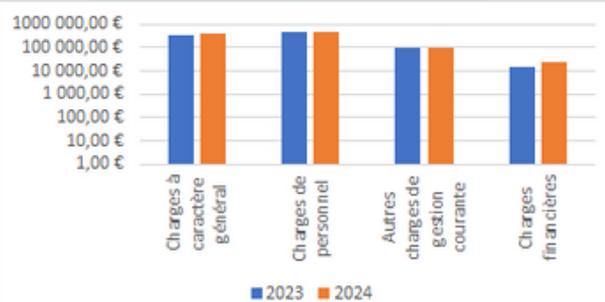
Le budget de la commune

budget
annuel
2024
997 713,31 €



Les charges

	2023	2024	Evolution
Charges à caractère général	330 861,98 €	383 899,87 €	16%
Charges de personnel	477 943,94 €	465 108,62 €	-3%
Autres charges de gestion courante	99 584,48 €	99 727,04 €	0%
Charges financières	14 162,36 €	24 136,60 €	70%



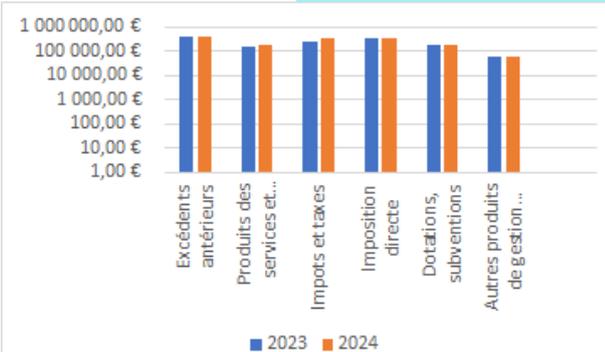
En 2024, le budget de la commune a été de : 997 713 € réalisés contre 1 338 000 € prévus lors du vote en avril 2023.

Les principaux postes de dépenses sont les salaires (320 200 €), les cotisations sociales (132 017 €), l'énergie (56 311 €) et les assurances (43 765 €).

Les dépenses n'ont que très peu évolué et sont très inférieures au budget prévisionnel voté en avril 2023. Les charges financières représentent les remboursements des différents emprunts de la commune qui courent depuis une dizaine d'années et celui de l'ancienne pharmacie qui a été réhabilitée en logements, actuellement tous loués. Les loyers compensant largement le remboursement de cet emprunt.

Les recettes

	2023	2024	Evolution
Excédents antérieurs	361 731,13 €	413 325,90 €	14%
Produits des services et ventes diverses	159 801,57 €	178 780,00 €	12%
Impôts et taxes	244 025,90 €	315 523,85 €	29%
Imposition directe	350 095,00 €	308 133,00 €	-12%
Dotations,	167 950,00 €	170 772,29 €	2%
Autres produits de gestion courante	53 770,20 €	55 211,09 €	3%
Produits exceptionnels	93 960,00 €	- €	-100%



Début 2024, l'excédent des recettes (le solde) était positif avec un montant de 361 731,13 €. Fin 2024 il est en croissance de 14% avec 413 325,90 €. Cela démontre une gestion prudente de la commune et de sa capacité à faire face à des imprévus, à la baisse des dotations de l'état et la baisse voire l'annulation des diverses subventions, départementales, régionales et de l'état.

Les principales ressources sont celles de l'état (impôts et dotations diverses), la cantine (qui fait également l'objet de dépenses) et le revenu des immeubles (loyers encaissés).

Les tableaux ci-dessus informent sur les principales dépenses et recettes et leur évolution entre 2023 et 2024.

Le budget de la commune (suite)



Ce qu'il faut savoir : les pouvoirs publics (État, région et département) se désengagent fortement de leur participation aux budgets des communes. Les subventions diminuent, les critères sont de plus en plus stricts, et il en résulte que les communes doivent financer leurs projets en autofinancement, sans subvention.

Impôts 2025



Pour la 5e année consécutive, consciente que la situation économique des familles, pour la plupart, est compliquée, Madame le Maire a proposé que les taux d'imposition de la commune sur le bâti et le non bâti ne soient pas augmentés.

Ce qu'il faut savoir : La commune n'est pas la seule à agir sur ces impôts...



En France, la taxe foncière est un impôt local qui s'applique aux propriétaires de biens immobiliers. Elle est composée de plusieurs éléments, dont la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Ces taxes sont calculées en fonction de la valeur locative cadastrale du bien, multipliée par des taux votés par les collectivités locales (communes, départements, et intercommunalités).

**Madame le Maire espère donc que la région aura la même clairvoyance !!
mais elle reste malheureusement lucide.**

Extension, rénovation, construction, nos obligations en tant que citoyens

Toute construction, qu'il s'agisse d'une extension, d'une rénovation ou d'une nouvelle construction, doit être déclarée auprès des autorités compétentes, notamment la mairie et les services de l'urbanisme.



Sur le plan fiscal, les constructions non déclarées peuvent entraîner de lourdes sanctions. En effet, le fisc peut imposer des amendes substantielles et exiger le paiement rétroactif des taxes foncières. De plus, en cas de vente du bien, les constructions non déclarées peuvent compliquer la transaction et réduire la valeur du bien.

Il est donc essentiel de déclarer toute construction dès le début des travaux. Cela permet non seulement de se conformer à la loi. D'autant que les nouvelles constructions peuvent bénéficier d'une exonération de 50% de la taxe foncière pendant deux ans, sous certaines conditions.

En respectant ces réglementations, vous contribuez également à la transparence et à l'équité fiscales au sein de notre commune. Pour toute question ou pour obtenir de l'aide dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter les services municipaux.

Une fois les travaux finis, il est également obligatoire de le déclarer à la mairie **ET** au fisc.



Le printemps du Ciron

Du 21 au 23 mars 2025, des centaines de personnes se sont rassemblées au gîte pour le **Printemps du Ciron** organisé par LGV NINA avec le soutien de Jacqueline LARTIGUE maire de la commune.

Cet événement **contre les projets de Lignes à Grande Vitesse Bordeaux-Dax, Bordeaux-Toulouse et Toulouse-Dax** s'est déroulé dans le calme. Pendant le week-end, marqué par des échanges, des balades, des ateliers et des moments festifs, les participants ont réaffirmé leur opposition aux **projets de LGV jugés inutiles, coûteux et destructeurs pour l'environnement**.

Lors de la conférence de presse¹ du 22 mars, en présence de nombreux élus locaux, régionaux et européens, les associations et collectifs, ont exigé l'annulation des arrêtés préfectoraux d'Autorisation Environnementale des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) et au Nord de Toulouse (AFNT). Ils ont souligné l'**absence de Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur (RIIPM) et les atteintes graves à la biodiversité et à la ressource en eau**.

Les participants ont également dénoncé les intentions du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine de procéder à des **sondages archéologiques sans autorisation environnementale**, ce qui pourrait constituer un délit de destruction illégale de biodiversité protégée de la vallée du Ciron. Ils ont appelé à l'arrêt immédiat des travaux et à l'abandon **des expropriations**.

À l'issue du week-end, les participants ont demandé à la Justice d'arrêter immédiatement les travaux pour éviter un scénario similaire à celui de l'autoroute A69 où des dégâts illégaux ont été causés avant l'annulation du projet par le tribunal administratif de Toulouse le 27 février. Ils ont également sollicité le soutien des élus locaux pour obtenir un moratoire sur les travaux et éviter toute expropriation tant que la Justice n'a pas statué sur les recours en annulation. Malgré le rejet par le Tribunal Administratif de Bordeaux le 11 avril de la demande de suspension immédiate des chantiers, **les citoyens, associations et élus mobilisés contre ce projet continuent la mobilisation²**.

La dégradation du service actuel est dénoncée par les élus. Tout le réseau ferroviaire est concerné. Deux « **trains de la colère** » dénonçant 40 ans d'inaction sont montés ce mardi 15 avril sur Paris. La colère gronde également chez les usagers des lignes de TER dont la n°44 BORDEAUX-LANGON-AGEN. Ils tirent sans succès depuis trop longtemps la sonnette d'alarme pour cause de trains en retard, supprimés, de manque d'informations ou de wagons surchargés.

C'est pour toutes ces raisons que **les opposants demandent la rénovation des lignes de trains existantes et la réouverture des lignes fermées pour répondre aux besoins de mobilité locale**.

Ils sont convaincus que ce projet illégitime sera jugé illégal et qu'ils finiront par gagner.

1-Retrouvez les vidéos de la conférence de presse sur le site de la commune.

2-Signez la pétition sur le site de la mairie onglet Pet. LGV



Même Pâquita et Bérénice ont compris que cette LGV était une hérésie !!



Cérémonie du Cessez-le-Feu en Algérie



Le 19 mars 1962, les accords d'Évian marquent la fin des hostilités en Algérie, ouvrant la voie à l'indépendance du pays. Cette date symbolise la fin d'une guerre douloureuse et le début d'une nouvelle ère pour l'Algérie et la France.

Chaque 19 mars, une cérémonie commémore ce cessez-le-feu, rendant hommage aux victimes civiles et militaires, et permet de rappeler l'importance de la paix. Ce moment de recueillement et de réflexion sur les sacrifices consentis et les leçons de l'histoire, invite chacun à honorer la mémoire de ceux qui ont lutté pour la liberté et l'indépendance.

L'ÉCOLE

Inscriptions scolaires

Pour tous les enfants nés en 2022, les familles doivent venir au secrétariat de la mairie pour les inscrire **avant le 15 mai 2025** en vue de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2025.

Pour cela, vous devez vous munir impérativement du livret de famille, du carnet de vaccination et d'un justificatif de domicile.

Pour une inscription à la garderie une **attestation employeur avec les horaires des deux parents est obligatoire.**



Aménagement à l'école



Si vous circulez route de Bernos, vous avez dû voir l'aménagement fait à l'école. En effet, pour faciliter la prise en charge et la sécurité de vos enfants qui prennent le bus pour aller et revenir de Cudos, un chemin a été créé.



Un grand merci aux agents pour la qualité de leur travail.

Matériel informatique

Environ 3000 euros ont été investis pour rénover certains matériels de l'école. Un nouvel ordinateur pour une enseignante, le remplacement d'un vidéo projecteur ainsi que l'amélioration du réseau wifi pour rendre plus performant l'accès à internet de la classe mobile.

Un petit geste pour la planète

Jeudi 14 novembre, **les élèves de CE1/CE2 ont ramassé 10kg et 200g de déchets près de l'école** avec leur maîtresse, Manon et Marine, animatrice de la fédération de pêche 33. Ils sont allés au stade de Bernos-Beaulac, sous les tribunes, sur les parkings, autour des containers de tri, au bord des routes, ... Ils ont trouvé des bouteilles, des canettes, des bouts de papier et de plastique, beaucoup de mégots de cigarette et des choses étranges comme un déguisement d'Halloween ou une coque de téléphone !



Heureusement, ils étaient bien équipés avec des gants, des pinces et des seaux.

Il est important de ne pas jeter les déchets par terre parce qu'ils peuvent se retrouver dans le Ciron, puis dans la Garonne et enfin dans l'océan Atlantique. Ces déchets forment des continents au milieu des océans et mettent en danger les animaux marins. Finalement, on se pollue nous-mêmes en mangeant du poisson. Ces déchets polluent aussi le sol et mettent beaucoup de temps à se décomposer. Pour protéger la planète, il faut mettre les déchets à la poubelle ou dans sa poche en attendant de pouvoir les jeter ailleurs.

Faites tous un petit geste pour la planète !

Les élèves de la classe de CE1 / CE2
Ecole de Bernos - Beaulac

Les containers



Aucun débris autres que ceux prévus dans les containers ne doivent y être jetés.

Ce qui ne rentre pas dans les containers rentre à la maison. Aucun déchet ne doit être posé au dessus des containers ni aux pieds.

Les objets pouvant être réutilisés peuvent faire des heureux à la recyclerie de Bazas pour le reste ... c'est la déchetterie.



LA VIE LOCALE

NOUVEAU SUR LA COMMUNE !!!!

Multi-services
Jean Philippe Bordessoules
06 09 45 28 47
j-phil.bordessoules@orange.fr

- Entretiens espaces verts
- Tonte
- Gyrobroyage
- Travaux divers

CESU acceptés
Siret : 93400462300013

Nouvelle entreprise
multi services sur la commune.

SIPHEM

Le Syndicat mixte pour l'Habitat et la maîtrise de l'Energie, créé en 1987, propose un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit pour les propriétaires qui désirent rénover leur logement (travaux d'amélioration énergétique, adaptation au maintien à domicile...)



Prochaine permanences

Jeudi 15 mai 9h15 à 12h00 - à la Poste de Grignols

**Merci de prendre RDV au
05 56 61 20 75**

**Document à avoir pour la prise de rendez-vous: dernier avis
d'imposition 2024 sur 2023**

LES ASSOCIATIONS

Les articles qui sont publiés par les associations et l'opposition sont reproduits tels qu'ils nous ont été communiqués.



Virade du Ciron

Nous étions 3 à courir lors de la course Bazas/ Langon pour donner notre souffle.
Tim et Laure sur le 11km et Audrey sur 21km.

C'était notre marathon solidaire.

Un autre défi s'est déroulé au mois de mars.
Du 28 au 30 Mars.
Le SAM. 40 streamers se sont relayés pendant 52h pour lever des fonds pour Vaincre la Mucoviscidose.



Et prochainement le #MoveForMuco rejoignez l'aventure ! Faites + de 42 km, en une ou plusieurs fois.

Partout en France, seul(e) ou en équipe dans le(s) sport(s) de votre choix du 25 avril au 17 mai 2025 pour vaincre la mucoviscidose

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons soutenir la recherche, les patients ainsi que leurs familles pour faire reculer la maladie et améliorer leurs conditions de vie au quotidien !

Le week-end du 18 Mai le bureau participera à l'assemblée générale à Paris.

Durant ce week-end nous aurons les résultats des virades et ainsi nous pourrons commencer à préparer la prochaine édition qui se déroulera le 27 et 28 Septembre 2025 avec encore cette année des nouveautés et un nouveau lieu de manifestation.



La fermette du Ciron

Le bureau de la fermette du Ciron change en partie et accueille Marie-Hélène DESSANS comme Trésorière et Amandine WISNIEWSKY comme Secrétaire. Pascal BERNARD reste Président.

Pièges à frelons asiatiques

La fermette a organisé, le 15 mars dernier, un atelier pour fabriquer des pièges à frelons asiatiques. Les études scientifiques et les avis divergent concernant les bienfaits de ces pièges sélectifs. Ils attirent inévitablement d'autres insectes comme des papillons ou des mouches. En tout état de cause cela représente bien moins que les 12 kg d'insectes qui sont détruits par chaque nid de frelons, et une reine capturée c'est un nid de moins et jusqu'à 2000 frelons évités.

Livret disponible en téléchargement : <https://lafermetteduciron.fr/lafermetteWP/2025/02/04/atelier-pieges-a-frelons-asiatiques/>

Atelier pièges à frelons asiatiques
L'association "la fermette du Ciron" organise
samedi 15 mars 2025
à la fermette, près de l'école de Bernos-Beaulac
• Connaître les frelons asiatiques, leur vie et reproduction, pour mieux les éradiquer.
• Atelier préparation de pièges pour capturer les reines, et repartez avec des pièges prêts à l'emploi.
inscription obligatoire sur le site web de la fermette
5 € par piège
Pour toute information : lafermetteduciron@gmail.com
<http://www.lafermetteduciron.fr>

Balade découverte des oiseaux du sud Gironde
L'association "la fermette du Ciron" de Bernos-Beaulac organise
Dimanche 18 mai 2025
12h00 - Auberge espagnole
14h00 - balade, découverte des oiseaux Avec Pierrick, animateur LPO
participation libre au profit des oiseaux de la fermette
Rendez vous à la fermette, près de l'école de Bernos-Beaulac
lafermetteduciron@gmail.com
<http://www.lafermetteduciron.fr>

Venez découvrir les oiseaux de votre commune au cours d'une animation faite par Pierrick, animateur LPO. Cette animation sera précédée d'une auberge espagnole.

Pour préparer leur "summer body", Paquita et Bérénice ont eu droit à tous les égards du maréchal ferrant.



Site web Facebook Adhésion



Les Seniors du Ciron

Nous entamons l'année 2025 et démarrons notre 3ème année pour l'association avec toujours autant de dynamisme. A ce jour 137 adhérents sont venus nous rejoindre. En ce début d'année une nouvelle activité Tricot a vu le jour pour les jeudis réservés aux activités.

Il est prévu également une **journée pêche à CAZATS le dimanche 17 avril** avec barbecue le midi. Les LOTOS et les BELOTES dans la continuité de 2024 sont toujours de bonne fréquentation. Un **grand LOTO** est prévu le dimanche **23 novembre 2025**.

Un **repas cabaret** « ouvert à tous » est prévu le **dimanche 6 juillet à 12h** au **foyer rural de BERNOS BEAULAC** animé par VICTORIA et ses danseuses.

Nous envisageons également sur septembre une sortie sur la Garonne ou la Dordogne avec repas. N'hésitez pas à venir rejoindre l'association la bonne humeur étant au rendez-vous

Amicalement
Les membres du bureau

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bernos-Beaulac

Cérémonie officielle de sapeurs-pompiers à laquelle aura lieu le défilé d'une fanfare et une exposition d'anciens véhicules sapeurs-pompiers place de la mairie, **OUVERT à TOUS** et suivie d'un **vin d'honneur** offert par la mairie.

à 16 h, le samedi 7 juin 2025.



Concours de pétanque en doublette

à partir de 13h30, au tarif de 10€ par équipe, qui sera suivi du bal des pompiers avec un marché gourmand à partir de 19h30,

le dimanche 13 juillet 2025,

place de la mairie.



Les amis du patrimoine

Tél. : 06.10.81.43.54 62 place de la mairie - 33430 BERNOS-BEAULAC
amispatrimoinebernose@gmail.com

Le 17 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'association « Les Amis du Patrimoine de Bernos-Beaulac ». À cette occasion, le conseil d'administration a été élargi et un nouveau bureau a été élu. Michel CABANNES est le président, assisté de Bernard DAUDET. À la trésorerie, nous trouvons Claude DESSANS et Gilbert BOUIC et Martine CABANNES et Denis DUMEZ assurent le secrétariat.

Nous avons effectué notre première démonstration de **gommage** de la saison lors du Printemps du Ciron. D'autres dates ont été retenues où nous serons sur le site de la Verrerie ; il s'agit des **vendredis 4, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août** et nous clôturerons le **5 septembre 2025**



L'atelier pour apprendre à réaliser **les traditionnelles croix de Saint-Jean** aura lieu le **samedi 21 juin**. Il sera suivi d'une messe avec bénédiction des croix et d'une soirée festive ouverte à tous.

Club Canoë Kayak de Bernos Beaulac



Le Club Kayak de Bernos, vient de signer l'une des pages les plus marquantes de son histoire sportive. En cette saison 2025, pas moins de quatre de ses athlètes viennent d'être sélectionnés en équipe de France de canoë-kayak freestyle.

Le club compte dans ses rangs un vice-champion de France et d'Europe en canoë, mais aussi une championne de France et une vice-championne de France en catégorie junior dame.

Ces résultats remarquables, ouvrent les portes de la scène internationale à ces espoirs, qui porteront fièrement les couleurs tricolores lors des prochains championnats du monde en Allemagne et de la prochaine coupe d'Europe à Millau.

Pour le petit club Bernos-Beaulac, cette quadruple sélection en équipe nationale est une véritable fierté, mais aussi une consécration pour une discipline quasi-inconnue en Gironde

Ce succès est aussi une source d'inspiration pour les jeunes générations de kayakistes de la région. Le club espère bien que ces exploits susciteront de nouvelles vocations, et prouve qu'avec passion, rigueur et solidarité, même les plus petits clubs peuvent viser l'excellence.

L'avenir s'annonce prometteur pour le CCKBB, désormais sur la carte des plus grands clubs français.

Toute la commune de Bernos est derrière ses champions pour la suite de leur aventure en bleu.



Club de Gym du Ciron

L'année avance à grands pas et notre club de gym continue de progresser sereinement. Nous avons déjà organisé plusieurs événements pour les enfants, tels que des cours déguisés à l'occasion d'Halloween, un goûter de Noël également en tenue festive, ainsi que des célébrations de Carnaval avec des costumes. Le samedi 15 mars, nous avons tenu notre loto annuel, qui a rencontré un véritable succès. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles ainsi que les commerçants qui ont participé activement à cet événement.

À venir, le **samedi 12 avril**, nous organiserons **la Beaulac Gym**, un moment où les enfants pourront présenter leurs progrès devant leurs parents. Enfin, notre **gala annuel** se déroulera le **samedi 28 juin**, sur le thème des dessins animés.

Le club est toujours ravi d'accueillir de nouveaux bénévoles, que ce soit pour nos différentes manifestations ou même pour aider à ranger le matériel.

Pour toutes demandes de renseignements ou autres n'hésitez pas à prendre contact par mail à beaulacgym@gmail.com

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Vélo Club Bernos-Beaulac Bazas



35ème tour des écoreuils cycliste

Le **tour des écoreuils** aura lieu les **17 et 18 mai 2025**.

La première étape aura lieu à Sauveterre de Guyenne le samedi 17 mai, la deuxième étape aura lieu le dimanche 18 mai et elle partira de Bernos à 14h15 place de la mairie et arrivera à Bazas vers 16h45 cours Gambetta.

Un Exploit Historique pour le Club de Kayak de Bernos Beaulac : Quatre Athlètes Sélectionnés en Équipe de France 2025 !

Sincères salutations
Le CCKBB.

Amicalement l'équipe du Club de Gym du Ciron



Association Terre du corps

Le printemps revient avec ses énergies de renouveau et d'épanouissement : nous vous rappelons nos prochains rendez-vous au domaine de Lyran à Bernos-Beaulac pour cultiver ou retrouver vitalité, joie, douceur et harmonie : un vrai ressourcement intérieur !

Dances sacrées de Gurdjieff - 2 - 4 mai

Avec Sophie Juignet, Instructrice du Samadeva
Des mouvements pour devenir plus conscient et plus libre face à sa mécanique corporelle et ses schémas de pensée et ainsi laisser place à sa véritable nature. Un chemin de connaissance de soi et de libération par le mouvement.

Pour tous renseignements complémentaires

Jehann - association Terre du Corps

06 31 94 00 58

Lahore Nadi Yoga

28 - 29 juin

Avec Emma Thyloch, Maître du Samadeva
Yoga de la douceur, dont les mouvements, postures et exercices respiratoires permettent à l'énergie de recirculer normalement et aux tensions de se dissiper. Bien-être profond, régénération et harmonie au rendez-vous !

ENVIRONNEMENT

Nous avons tous besoin de la Nature !

Respectons nos sœurs et frères les abeilles, les arbres, les insectes, les oiseaux, les plantes, notre rivière ! Laissons les vivre sans aucun produit chimique, sans tonte de nos pelouses à moins de 8 centimètres, sans mégots au bord de l'eau ou dans l'eau.

Claire

Animaux errants

Les animaux, chiens, chats et même les poules doivent rester **dans la propriété** de leur propriétaire qui sont les seuls responsables en cas de nuisances ou d'accidents.



Enquête chauves-souris - RAPPEL

En 2024, le Syndicat du Ciron, accompagné de partenaires dont le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, a lancé **une étude visant à améliorer les connaissances sur les chauves-souris** qui fréquentent les sites Natura 2000 du Sud-Gironde et notamment la vallée du Ciron. L'objectif est de découvrir le maximum de gîte estivaux et hivernaux dans les deux ans d'étude restantes. **Nous avons donc besoin de votre participation, d'autant plus que la saison des mises bas pour les chauves-souris va bientôt démarrer (mai-juin) et de nombreuses espèces de chauves-souris vont venir s'installer dans vos maisons, granges, garages afin d'y passer l'été.** Si vous avez connaissances de gîtes à chauves-souris (chez vous ou à proximité), n'hésitez pas à compléter l'enquête soit en flashant ce QRcode ou soit en venant directement remplir le questionnaire en mairie.



Votre participation est indispensable à la réussite de ce projet !!

Si vous souhaitez des informations supplémentaires sur cette étude, vous pouvez contacter le Syndicat du Ciron par mail à l'adresse c.lagourgue@syndicatduciron.fr ou par téléphone au 0556650117.

Broyage

Le service de broyage n'est plus proposé par la mairie depuis le 01 janvier 2024

MOT DE L'OPPOSITION

Si on peut s'interroger sur le bien-fondé de certains investissements, nous regrettons surtout la manière dont se prennent les décisions. Pour preuve le point rajouté à l'ouverture du conseil du 27 novembre, présenté comme un point sur le « dossier des panneaux photovoltaïques », alors qu'il s'agissait de choisir le fournisseur. Sachant que les deux devis n'avaient pas été fournis à l'avance, et sans rappel des éléments principaux de ce dossier, difficile de se faire une idée et de choisir. D'autant que les réponses à nos questions restent approximatives, notamment le temps de retour sur investissement qui repose en grande partie sur l'autoconsommation.

Or, la cantine est occupée seulement environ 140 jours par an. On nous explique alors que l'énergie excédentaire pourrait être dans l'avenir « probablement » redistribuée vers d'autres bâtiments communaux mais que pour l'instant cette solution se « heurte à des problèmes administratifs ». Nous n'avons pas été les seuls à trouver la méthode un peu brutale et les explications insuffisantes et peu convaincantes puisque trois conseillers de la majorité se sont abstenus.

On est en droit d'attendre plus d'informations précises et factuelles sur les missions dont la majorité a la charge pour la commune. Nous regrettons le manque de communication et de retour sur les affaires communales qui est d'ailleurs plus large que l'exemple cité. Cela ne contribue pas au bon fonctionnement de la démocratie locale, mais peut-on parler de démocratie quand on impose des sujets au dernier moment ?

Didier Lambert, Frédérique Gallitre, Didier Rosec, liste Bernos Beaulac, notre village
Contact : bernosbeaulacnotrevillage@gmail.com

ÉTAT CIVIL



Décès

- **GUILLON Jeannine** décédée le 09/01/2025
- **SANCHEZ Claude** décédé le 12/01/2025
- **DELOUBES épouse DAILH** décédée le 14/02/2025
- **PARIS Christian** décédé le 19/03/2025

Naissances

- **BESNARD Ambre** née le 16 janvier 2025
- **D'ASNIERES Eugénie** née 02 février 2025
- **POISSON Léna** née le 26 mars 2025



Mariages



- **BARRERE Francis et DOISY Monique** le 22 mars 2025
- **SCHNEIDER Sébastien et BEDORA Virginie** le 19 avril 2025

LA PAROISSE

Paroisse Notre Dame de Bernos-Beaulac

Paroisse / Messes à Bazas tous les dimanches à 11h.

"Ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait."

Mathieu 25,40

"Le sens de la Vie, c'est toujours en avant. Le chemin s'ouvrira devant vous à mesure."

Teilhard de Chardin (1881-1955).

Mairie de Bernos Beaulac

49 Place de la mairie, 33430 BERNOS BEAULAC

05 56 25 41 42

mail : mairie@bernos-beaulac.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h

Mercredi 8h30-12h

Vendredi de 9h-12h / 14h-16h.

A propos de votre bulletin municipal

Directrice de publication - Jacqueline LARTIGUE RENOUIL

Rédaction - Isabelle BERNARD

Pascal BERNARD

Mise en page

Isabelle BERNARD & Isabelle VAUDELIN